

Le domaine du *Réduit* à l'île Maurice,  
Une initiative du gouverneur David rapportée par lui-même.

---

Extrait de *Réflexions sur l'Île-de-France*<sup>1</sup>, un mémoire présenté à la Compagnie des Indes, en août 1762 par Pierre-Barthélémy David, ancien gouverneur de l'Isle de France pour la Compagnie (mars 46- déc. 52).

Le manuscrit de ce mémoire a été transcrit dans le tome XVIII (sept – déc. 1866) de la *Revue maritime et coloniale*, pages 435-457, dans un article de Pierre Margry intitulé « Pierre David et la Compagnie des Indes de 1729 à 1752 ». Nous utilisons la numérisation réalisée par Google.

A l'extrait sur la genèse du Réduit, nous joignons une appréciation peu flatteuse du gouverneur David sur ses administrés dont il a emporté un souvenir très mitigé, il se plaignait de leur ingratitude.

---

---

*Réflexions sur l'Île-de-France*

---

[...]

Le départ de cette escadre<sup>2</sup> diminua la consommation de nos vivres, mais elle nous priva d'un secours bien utile : l'île se trouva alors si dégarnie de monde, que si deux vaisseaux ennemis se fussent présentés pour l'attaquer, peut-être qu'ils s'en seraient rendus les maîtres. Cette situation me fit penser à chercher les moyens de suppléer par des retranchements, des coupures et des batteries au peu de secours que nous avions pour nous défendre. Je m'en ouvris à quelques-uns de nos meilleurs militaires et aux principaux habitants sur lesquels la charge de ces travaux devait tomber le plus à cause des Noirs qu'il fallait qu'ils fournissent à la Compagnie, n'en ayant pas assez pour y suffire. Les uns et les autres reçurent ma proposition avec toute l'ardeur et la bonne volonté possibles ; les habitants me promirent de s'y prêter, mais ils m'observèrent en même temps que ce n'était pas assez de défendre la côte, qu'il fallait encore considérer que dans le cas d'une affaire, étant tous obligés de se présenter à l'ennemi, et conséquemment forcés d'abandonner leurs habitations, il était nécessaire de chercher dans l'île quelque endroit sûr, où leurs femmes, leurs enfants et leurs meilleurs effets pussent être à couvert de tout risque: ils me firent là-dessus de si vives instances, et il était si essentiel de ne pas laisser ralentir leur zèle, que je consentis à leur demande ; je m'en applaudis bientôt, par le bon effet qu'elle produisit lorsque les Anglais parurent. Plus pratiques que je n'étais alors de l'intérieur de l'île, les habitants me servirent de guides dans ses bois ; notre route nous mena à un poste presque inaccessible, sur le haut duquel il se trouva une superficie assez plate, d'environ mille pas géométriques, entourée presque de tous côtés par des fossés naturels ou des précipices de 80, 100, et jusqu'à 150 pieds de profondeur à pic comme une muraille : on ne peut entrer dans cette péninsule que par une langue de terre d'un tiers de lieue de large qu'une simple redoute peut fermer et rendre ce poste inattaquable, n'étant pas possible d'y conduire de l'artillerie.

Les habitants furent si satisfaits de leur découverte, qu'ils commencèrent de se cotiser tous pour me fournir partie de leurs Noirs ; j'en distribuai quelques-uns sur cet endroit qu'ils nommèrent *le Réduit*, et j'employai le plus grand nombre à la construction de plusieurs batteries tant au vent que sous le vent de l'île, auxquelles la colonie a dû son salut. Mais les ennemis du bien et de la réforme que j'avais commencée dans l'île, en conséquence des ordres de la Compagnie, jaloux de l'ardeur avec laquelle on se portait à suivre ces travaux, qui ne pouvaient que me faire un honneur infini auprès de la Compagnie et augmenter sa confiance, firent tous leurs efforts pour détourner les habitants de continuer à fournir leurs nègres, sur le prétexte que la Compagnie ne leur saurait pas plus de gré, de laisser dépérir leurs habitations et de se ruiner pour elle ; leur bonne volonté commença de s'affaiblir, on en vint en-

---

<sup>1</sup> P. Margry n'indique pas la localisation de ce manuscrit.

<sup>2</sup> Escadre commandée par La Bourdonnais, Poivre était du voyage. Départ de l'Isle de France le 5 mars 1747.

suite aux murmures, et peu de temps après, à dire ouvertement qu'ils n'étaient pas obligés de se ruiner pour la Compagnie, que c'était elle et non les habitants que l'on chasserait de l'île. Ces discours séditieux, qui ont rarement des suites lorsqu'on sait y remédier à propos, m'obligèrent de les forcer tous d'autorité à fournir leurs nègres : les mal intentionnés, surpris de ma fermeté, n'eurent plus de ressources que dans les différents prétextes qu'ils ne cessaient d'imaginer pour traîner le travail en longueur, ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût achevé à temps.

[...]

[Sur les habitants de l'Isle de France et de l'île Bourbon]

Je craindrais de manquer à la satisfaction que je me suis proposé de donner à l'auteur du mémoire qui a demandé d'être instruit de ce que j'ai fait pour le bien intérieur de la colonie, si, après avoir mis sous ses yeux mes attentions, mes veilles et le salut des deux îles, je ne lui faisais pas une courte description de l'état où je les ai trouvées et de celui où elles sont actuellement.

Je fus extrêmement surpris, en arrivant à l'Ile-de-France, d'y voir beaucoup moins de colons que des gens de tout état, occupés entre eux d'un brocantage sordide, d'un trafic illicite, tant intérieur qu'au dehors, de diverses marchandises sauvées par la fraude ; on n'y avait point d'autre industrie ; je n'ose presque dire, par respect pour la Compagnie, que son nom y était à peine connu ; ceux qui croyaient avoir des idées plus justes de sa constitution, ne la regardaient que comme un établissement politique pour donner lieu aux plus habiles de s'enrichir ; de là, l'oubli des vrais intérêts, l'indifférence pour l'agriculture, l'éloignement du travail, à la place des soins, des attentions, qui sont le partage du citoyen, et qui forment les bonnes colonies. Tel était l'esprit qui régnait dans les îles, lorsque j'y suis arrivé ; la fermeté, l'encouragement, l'exemple que je leur ai donné ont insensiblement banni ce désordre et fait place à des sentiments qui ont changé les premiers préjugés de leurs anciens habitants. Mais qui peut se représenter les difficultés que j'y ai rencontrées, les contradictions, les murmures, l'animadversion générale de presque tous les particuliers, accoutumés à ne rien faire, ou à vivre aux dépens de la Compagnie ?

[...]

L'île de Bourbon, susceptible des mêmes cultures que l'Ile-de-France, a aussi les mêmes besoins ; son fonds est meilleur à quelques égards ; les commodités de la vie y sont plus abondantes et moins chères ; mais l'indolence et la paresse de ses habitants, en général, rendront ses progrès plus lents. Comme elle n'a point de ports, elle est nécessairement moins fréquentée : ce désavantage la tient dans une sorte de solitude, qui semble avoir émoussé l'activité de ses colons pour le travail.

Cette île étant établie depuis longtemps est considérablement plus peuplée que l'Ile-de-France ; elle a fourni beaucoup de secours pendant la dernière guerre, tant en hommes qu'en vivres ; la Compagnie pourra en tirer avec le temps des gens de mer qui lui seront très-précieux.

[Fin de l'extrait]

\* \* \*